



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
 Centre Technique de la Forêt Communale
 BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
 Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com
 Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DE LA VINA

 COMMUNE DE NYAMBAKA

 SECRETARIAT GENERAL

 SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work- Fatherland

 ADAMAWA REGION

 VINA DIVISION

 NYAMBAKA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 TECHNICAL SERVICE

N° 04 /TDR/CNY/R1400/2019

Nyambaka, le 06 JUIN 2019

TERMES DE REFERENCE POUR LES OPERATIONS DE TROUAISON DANS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE NYAMBAKA

Date :	Du 07/06 au 07/07/2019
Durée :	30 jours
Lieu :	Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II
Objectif principal :	Réaliser les opérations de trouaison pour le reboisement de 54 hectares dans les sites de reboisement de Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II pour la première année
Chef de l'activité	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka
Equipe de l'activité	- Le chef service technique ; - Le point Focal du projet reboisement 1400 ; - Population riveraine
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	1 970 000 FCFA (soit 1 870 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 100 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)
Composante	Composante 3
Activité	3.1.4 préparer le terrain et mettre les plants en terre
Sous activité	Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ; Défricher la parcelle ; Ouvrir les lignes de plantation en courbe de niveau ; Rechercher les jalons et faire le piquetage ; Effectuer les trouaisons ; Transporter et distribuer les plants ; Mettre en place les plants et reboucher les trous.
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Nyambaka et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la réalisation des activités de trouaison sur 54 hectares dans les sites de reboisement de Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II pour la première année. D'où l'objet du présent Tdrs.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de réaliser les opérations de trouaison pour le reboisement de 54 hectares dans les sites de reboisement de Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II pour la première année

2.1.OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour les travaux de trouaison;
- Réaliser les opérations de trouaisons sur les 54 ha à reboiser;
- Organiser une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes
- Produire un rapport des opérations de trouaison.

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de trouaison va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; faire le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, organiser les formations.

La réalisation des opérations de trouaison doit respecter les dimensions de (50 cm x 50 cm x 50 cm) afin d'ameubler le sol suffisant pour le démarrage de l'arbre.

Pendant ces travaux de trouaison, les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- Le matériel pour les travaux de trouaison est disponible ;
- Au moins 5 400 trous creusés ;
- 01 réunion de sensibilisation organisée.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport des opérations de trouaison ;
- Liste de présences des manœuvres ;
- Fiche de décharges des opérations de trouaison ;
- Photos ;

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeOde_scanner_cestes_les_derniers_bulletin_et_envoie_a_mama_et_a_etienne_via_whatsappaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

- Procès verbal de réception des opérations de trouaison;
- Rapport des réunions de sensibilisation des parties prenantes.

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution AFCAM	Contribution Mairie et ses partenaires
1. Opération de Trouaison						
Confection des Trous	Trous	5 400	300	1 620 000	1 620 000	
S/Total 1				1 620 000	1 620 000	
2. Matériels						
Pioche	U	20	2 500	50 000		
Barre à mine	U	20	7 000	140 000		
Pelle bêche	U	20	3 000	60 000		
S/Total 2				250 000	250 000	
3. Sensibilisation des parties prenantes						
Perdiem Superviseur communale	H/J	02	50 000	100 000		100 000
S/Total 3				100 000		100 000
TOTAL				1 970 000	1 870 000	100 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : *un million neuf cent soixante dix mille Francs CFA (soit 1 870 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 100 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur **ABDOULAZIS DJIBRINE**, le **Chargé du projet « Reboisement 1400 »** dans la commune de **NYAMBAKA**

Lieu : Commune de NYAMBAKA

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du Maire



Iya Ibrahim